**Olympiade 2012/2016** **Le Mans, le 20 décembre 2015**



**Procès Verbal de la réunion du bureau de la section Volley-ball de l’U.D.S.L.L du 11 décembre 2015**

Présents Membres du bureau: Nicolas GASNIER, Eric DANGLETERRE - Françoise CAVALERIE – Anthony CHANCEREL – Philippe JANVIER – Stéphane METAIS – Vincent DUMONT­ - Franck THEROUX - Claude CASSON– Bruno IMBERT.

Absent et non excusé : Alain Aubert

Invité : Daniel LEJEUNE

Lieu: Hotel Alizéa - St Saturnin.

Début de la réunion : 18h45

**Préparation de la future olympiade 2016-2020, élection :**

Qui souhaite se représenter ?

Philippe : oui

Bruno : oui

Anthony : oui

Vincent :?

Franck : oui

Françoise : oui

Eric : oui

Stéphane : oui

Nicolas : oui

Bruno : oui

Présentation des élections à l’AG de juin, la clôture des candidatures est fixé 8 jours avant l'AG de septembre, le bureau est limité à 12 membres.

**Sortie volley :**

Il n’y a pas de sortie de prévue cette année, mais le bureau a décidé de participer aux remboursements de places de volley, voici les modalités :

* Remboursement réservé aux 100 premières demandes et il faut être licencié à la section volley de l’UDSLL, saison 2015-2016
* Allez voir un match professionnel de volley (masculin ou féminin)
* Fournir une preuve d’achat
* Le remboursement ne pourra pas excéder 8 euros.
* Vincent Dumont s’est porté volontaire pour suivre ce dossier et enverra un mail aux responsables d’équipes afin de leur expliquer les modalités.

**Gestion des licences :**

Pour la saison prochaine, la saisie des licences se fera du site. Plus d’imprimés.

Il a été décidé la création une licence pour les non-joueurs (entraineurs, arbitres, bénévoles) au prix de 5 euros la licence, Daniel Lejeune étant présent s’est acquitté de la somme de 10 euros correspondant à 5 euros pour cette saison et 5 euros pour la saison dernière (propre volonté)

**Site internet :**

Pour la saison prochaine le certificat médical sera à mettre sur le site lors de la création ou le renouvellement de la licence par les responsables d’équipes. Les envois par mail ou courrier à Bruno Imbert seront terminés. Il y aura d’autres modifications qui seront expliquées lors de l’AG.

Les coupons IA sport+ seront toujours à retourner par courrier à Françoise Cavalerie.

Création de plusieurs adresses mail pour les différentes commissions.

Les informations concernant l’assurance seront disponibles sur le site.

Les numéros de téléphone des gardiens des salles de sport du Mans figureront prochainement sur le site.

**Commission sportive :**

Quelques matchs reportés et quelques soucis avec des retours de feuilles de matchs

**Challenge Alain Mottier :**

Date du début : 21 mars.

Il n’y aura pas de buvette lors de la finale.

La finale se déroulera à Victor Lair le 23 Mai. Même formule que l’année dernière.

Il reste à inviter les équipes loisirs FFVB.

Nous restons sur le même principe des cartes cadeaux. Leclerc a été choisi cette année. Philippe gère.

Il manque un trophée mais le club l’ayant perdu s’est engagé à le rembourser s’il n’est pas retrouvé.

**Certificat médical :**

Il a été constaté que 3 joueurs de Parigné Corsaire ont fourni en début de saison un faux certificat médical, les risques et les poursuites encourues seront expliqués lors de la prochaine AG.

Les faits avérés ont été reconnus par les joueurs concernés.

Il n’y aura pas de création de formulaire propre à l’Udsll pour remplacer le certificat médical du médecin.

**Demande de licence pour participer au challenge SNCF :**

François Lochu (DDE1) nous demande l’obtention d’une licence Leo Lagrange pour une joueuse (non licenciée ffvb) pour qu’elle puisse participer à un challenge SNCF de volley-ball.

Sa demande a été soumise au vote du bureau et a été refusée (9 voix contre, 2 pour).

La licence Leo Lagrange n’est valable que pour les compétitions, rencontres, tournois organisés par l’udsll, et Léo Lagrange.

Un mail sera envoyé à François Lochu.

**Infos diverses :**

Il n’y a plus de Président à BBSF Parigné.

L’UDSLL 72 est à la recherche d’un local pour entreposer les boissons et la sono. Bruno en propose un au gymnase du CE Renault.

Alain Aubert a demandé à quitter le bureau. Il lui a été demandé de rédiger un courrier.

Fin de la réunion 21H45 suivi du repas

Le secretaire

Dangleterre Eric